

PRINCIPALES DECISIONS

Conseils municipaux des 20 janvier, 24 février, 3 et 24 mars 2021

BUDGET PRIMITIF 2021 :

Ce sont les prévisions de dépenses et recettes pour l'année à venir. Les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer.

Fonctionnement (dépenses et recettes) : 445 000 euros

Investissement (dépenses et recettes) : 490 000 euros

Budget total 835 000 euros

PACTE DE GOUVERNANCE DU GRAND ANNECY :

Il s'agit de l'ensemble des règles qui définissent les relations entre les 34 communes qui constituent le Grand Annecy.

Le conseil a approuvé le pacte de gouvernance proposé par l'agglomération Grand Annecy.

Vous en trouverez l'essentiel sur le site du Grand Annecy : www.grandannecy.fr /notre fonctionnement et sur le point com n°93.

AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU :

Le conseil a engagé une réflexion sur l'aménagement d'une place de village au chef-lieu.

Une étude hydraulique, géologique et environnementale a été confiée aux cabinets Profils Etudes et Améten qui ont rendu leurs premières conclusions nous permettant d'affiner le projet.

D'autres études sont en cours. Les habitants de la commune seront consultés sur ce projet dès que nous en saurons plus sur sa faisabilité.

Vous pouvez passer en mairie pour consulter le projet dans son état actuel.

ENTENTE INTERCOMMUNALE : REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASE INTERCOMMUNAL :

Le conseil approuve le principe de réalisation de l'opération de réhabilitation et d'extension du gymnase intercommunal pour un montant de 6 761 222,37 € HT ainsi que la création d'un syndicat chargé de gérer les investissements de l'Entente.

Cette opération sera financée par un emprunt sur 25 ans. Les communes participent en fonction de leur nombre d'habitants : 10 555 euros par an pour Saint-Eustache.

Le Maire, Jean-Pascal Albran, représentera la commune au comité de pilotage chargé de suivre l'avancement du projet. Marie-Pierre Magnenat sera sa suppléante.

DECORATION DE LA COUR DE L'ECOLE :

Un groupe de travail (conseillères municipales déléguées aux affaires scolaires, personnel municipal dédié au scolaire, parents d'élèves) s'est réuni pour faire des propositions d'amélioration de la cour : création d'une fresque murale avec participation des enfants, nouvelles structures de jeux, effacement des tracés existants et nouveaux tracés.

Deux personnes ont été sollicitées pour la réalisation de la fresque et sont venues à l'école rencontrer la mairie, la maîtresse et les parents avant de nous faire parvenir leurs propositions : Gregory Herrero, graffeur et Dominique Herbin, artiste locale.

Le conseil municipal a choisi le projet de Dominique Herbin qui propose de réaliser la fresque avec les enfants de la classe maternelle. C'est un projet détaillé, construit sur la durée, intégrant les propositions faites lors de la rencontre et qui implique les enfants dès les études préparatoires. Dominique a déjà travaillé avec la classe de Madame Bétend (Gregory Herrero n'intervient pas dans les classes.)

Ce projet sera présenté aux parents d'élèves à la rentrée des vacances de Printemps (si la situation sanitaire le permet).

Le conseil autorise les parents d'élèves volontaires à effacer les tracés existants après choix de l'enseignante, et décide de demander des devis pour la fourniture de 3 nouveaux jeux de cours à ressort.

REFECTION DE LA SALLE DES GENTIANES :

Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres : **Charpentes du lac** à Sevrier.

Le conseil a accepté le devis de 158 000 euros HT pour la rénovation de la toiture et la création d'un préau.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE RANDONNEES :

L'élaboration du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est de la compétence du département. Il est ensuite mis en place par le Grand Annecy.

C'est un outil d'aménagement du territoire et de développement touristique en matière de randonnée pédestre, VTT et équestre. Il a pour principaux objectifs de renforcer la place de l'offre randonnée et de contribuer à la découverte des espaces naturels et au développement économique du territoire.

Il planifie pour 5 ans l'aménagement, le balisage et l'entretien des sentiers.

L'équipement signalétique et l'aménagement des itinéraires inscrits au PDIPR sont assurés par le Grand Annecy.

Le conseil donne un avis favorable sur les tracés et itinéraires concernant la commune de Saint-Eustache.

Il s'engage à préserver l'accessibilité et la continuité des chemins ruraux de la commune inscrits au PDIPR, à prévoir la création d'itinéraires de substitution en cas de modifications consécutives à toute opération foncière (ces itinéraires de substitution devant présenter un intérêt au moins égal du point de vue de la promenade et de la randonnée) et à en informer le Département et l'Agglomération du Grand Annecy, à maintenir la libre circulation des randonneurs et à informer le Département et l'Agglomération du Grand Annecy du goudronnage des sentiers inscrits au PDIPR.

QUESTIONS DIVERSES :

Un service de **transport à la demande** va être proposé par le Grand Annecy à compter du mois de septembre.

Jean-Philippe PAUL a fait une proposition d'un montant de 2 340.00 euros hors taxes pour la **vérification de la toiture de l'église et le remplacement de tuiles endommagées**, son offre a été acceptée.

L'entreprise BIGGERI a fait une proposition d'un montant de 4 665.00 euros hors taxes pour la **création d'une ouverture d'un mur porteur au sein de la Mairie**. Celle-ci fera l'objet d'une demande d'aide financière auprès des instances départementales et régionales dans le cadre de la réhabilitation des appartements situés au premier étage de la Mairie.

Un plan alimentaire territorial vient d'être lancé au sein du Grand Annecy. Il a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, les plans alimentaires territoriaux sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc...). La commune est représentée par Arthur PEROUSE.

Le service de l'eau du Grand Annecy va être contacté pour l'**entretien des périmètres de protection des sources**.

On nous a signalé une vitesse excessive du déneigeur sur la route départementale dite de la Magne, le service voirie du Conseil départemental sera contacté à ce sujet.

Nous avons appris que 2 chiens ont été empoisonnés à Drand : ce genre de comportement est abject.